



La Direction va se rhabiller!

Audience USCPL du 11.06.04

SUD : Marc Lehoux, Gérard Hamon

CGT : Eric Boireau, Cédric Perron, Didier Lambert, Gilles Michaud

FT : Charles Marquet

Suite à l'annonce discrète mais brutale de la direction de baisser d'un quart la dotation des vêtements de travail des agents de l'USCPL la réaction du personnel a été immédiate dans les cinq départements. Ayant bien senti qu'une telle mesure allait provoquer quelques remous au sein des équipes, la direction a reçu en urgence ce jour les organisations syndicales CGT et Sud.

Pour rappel et suite à de nombreuses interventions en début d'année, la méthode pour le renouvellement de la dotation de vêtement avait été actée le 30 Avril. Bien que n'étant pas complètement satisfait, le recollement auprès des agents pour la somme allouée avait été effectué. Mais qu'à cela ne tienne, il fallait revenir sur le montant des commandes approuvées le 30 Avril.

L'argument avancé serait un problème lié aux résultats financier de l'entreprise.

Evidemment, à force d'imposer une recherche effrénée d'argent frais pour satisfaire les plan TOP et les banques, après avoir épuisé tous les artifices (ventes d'immeubles et suppression de personnel), il faut bien trouver de nouvelles niches pour alimenter la pompe à fric.

La solution trouvée par nos dirigeants serait l'obligation par les T I C d'augmenter de plus de 25% la facturation en sav et de refaire le bilan en septembre. 110 euros par an, ce n'est même pas le prix d'une facture faite à un client (122e). Alors ne soyons pas mesquins, depuis quand les dotations de vêtement devraient être soumises aux résultats de la facturation?

Nous n'aurons donc pas nos vêtements avant l'hiver 2004, et donc les chemisettes et tee-short en octobre. La encore, à force d'attendre, on a le sentiment de se faire arnaquer une année. Ce ne serait pas la première fois.

Face à ces pressions, nous refusons ce chantage éhonté.

Pour SUD la dotation des vêtements de travail est un droit pour le salarié et une obligation de l'entreprise. Concernant les vêtements haute visibilité (sécurité), ils doivent être intégrés dans la dotation équipement de protection individuel (epi), mais différenciés de la dotation habillement. Nos conditions de travail l'imposent et cela ne peut pas être conditionné aux résultats financiers de l'unité.

Après le refus unanime des représentants syndicaux présents et la remise des nombreuses pétitions signées par le personnel, le DRH a clos la séance sans aucune avancée.

Mais, par téléphone ¼ d'heure plus tard, il annonce que la direction a reconsidéré sa position et que toutes les commandes de vêtements prévues fin avril seront honorées sous quinze jours. Dont acte.

Encore une fois la mobilisation forte et rapide du personnel permet d'être entendu. Mais surtout, la grogne sourde des équipes n'est sans doute pas propice à conforter les objectifs financiers et un mouvement éventuel pourrait s'avérer plus coûteux que productif en la matière.

Le syndicat **Sud** continuera de soutenir les intérêts du personnel face aux mauvais coups de la direction s'opposera toute remise en cause de nos droits.

